

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1463 Décisions concernant les Ministères.

n° 1463

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 décembre 1963

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1963

Date du numéro

31 décembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Mme Ali Mohamed Louchia est autorisée à exploiter à Djibouti, rue de Londres, une licence de boissons de 3° classe, pour la vente par ämfermittence de boissons alcooliques ou hygiéniques à consommer sur place.